

Merci à vous toutes et à vous tous pour votre présence nombreuse à ces vœux du Maire et du Conseil municipal aux habitants de la commune. C'est la 2^{ème} édition de ces vœux sous cette forme. Au nom de toute l'équipe municipale présente à mes côtés, à vous toutes et à vous tous, bonne année 2016 : santé, joie, bonheur, réussite dans les projets, amour, argent, pas trop de gros ou de petits tracas,.... Nos meilleurs vœux à tous !

L'objectif de ces vœux sous cette forme est double. D'abord de donner de l'information sur la vie municipale. Donc succinctement, je ferai le bilan de l'année 2015 et je tracerai quelques pistes pour 2016 et les années suivantes. Mais l'objectif est aussi la rencontre, la convivialité. Donc cette cérémonie est le prétexte pour se rencontrer, se parler, pour prendre du plaisir à échanger et discuter autour du verre de l'amitié après ma brève rétrospective. (Je vous inviterai donc à savourer ces instants).

Mais d'abord de l'information. Je commencerai par les finances. Elles sont saines. La gestion de l'équipe municipale est prudente et économe. Le contexte économique n'est pas à l'euphorie. Nos dotations de fonctionnement sont en baisse depuis 2 ans. 2016 sera la troisième année. Cela commence à se voir ! Par ailleurs, la fiscalité de la commune est stable par la volonté des élus dans le contexte économique difficile actuel. Donc, tout cela rend compliqué l'exercice budgétaire.

Je commencerai d'abord par le fonctionnement. Les principales dépenses sont :

- 26 204 € pour les charges à caractère général à savoir l'électricité, l'éclairage public, les assurances, la maintenance, le téléphone, internet, l'affranchissement, l'entretien des bâtiments, le carburant, les fournitures d'entretien et administratives.
- 49 519 € de charges de personnel : secrétariat de mairie, employé municipal et contrat aidé.
- 58 211 € de charges de gestion courante, c'est notre participation au fonctionnement du groupe scolaire, du SDIS, du CCAS et du SIEB notamment.
- D'autres comptes comme la dotation aux amortissements (4 216 €) ou les intérêts de l'emprunt (4 187 €).

Ce budget de fonctionnement est contraint au maximum (et j'y reviendrai) ce qui permet en fonction des résultats de l'année de dégager un léger excédent qui vient financer l'investissement.

Ces dépenses de fonctionnement sont couvertes par des recettes provenant du produit de l'impôt (114 944 € en 2015) et des dotations de l'Etat (48 305 €).

Avant de parler de l'investissement, je précise que la commune a 2 budgets annexes : l'assainissement et la sylviculture.

Le budget annexe d'assainissement est réglementaire, il est alimenté par la redevance d'assainissement. En 2015, 13 115 € de recettes et 12 076 € de dépenses, soit un excédent de 1039 €.

Sa section d'investissement permet de réaliser les travaux nécessaires. En 2015, 3 220 € pour les travaux au carrefour de la rue de la Grand fontaine et de la rue du Faubourg suite à l'orage du 8 août. Ce budget qui fait l'objet d'amortissement des travaux réalisés chaque année accumule les excédents annuels successifs (73 391€) avec l'idée - du législateur- qu'ils autofinancent les investissements futurs. A Villers, nous avons en projet la réalisation d'un 3^{ème} bassin de lagunage de type rhizosphère.

L'autre budget annexe est celui de la sylviculture. Il permet de suivre avec rigueur la gestion de la forêt qui d'année en année, est le baromètre de l'investissement.

Les recettes de la vente des bois financent le renouvellement de la forêt - environ 60% des recettes sont réinvestis dans la forêt et les 40 % restants viennent abonder l'excédent de fonctionnement et constituent l'essentiel du financement des travaux de l'année suivante. L'excédent 2015 va donc financer les investissements prévus en 2016.

Quelques chiffres de 2015 pour illustrer le propos.

- Vente des coupes de bois : 73 864 €
- Charges à caractère général : 18 688 €
- Travaux en forêt : 14 836 €

L'excédent 2015 devrait être supérieur à 40 000 €.

Je parlerai maintenant de l'investissement. On a vu d'où proviennent les recettes auxquelles il faut ajouter les subventions.

C'est cette section qui est la plus valorisante, la plus intéressante car ces travaux sont davantage visibles.

Néanmoins, les inscriptions budgétaires de cette section sont très variables d'année en année. Il y a toujours quelques travaux de voirie et l'achat de petit matériel (outillage, informatique) mais aussi tous les 3 à 5 ans, un investissement plus important, plus structurant et surtout plus coûteux. Entretemps, la commune a fait « l'écureuil » pour amasser les provisions nécessaires. Cela évite d'avoir systématiquement recours à l'emprunt. Cela laisse aussi le temps de monter les dossiers, de faire le lobbying nécessaire pour obtenir les subventions, voire de saisir les opportunités. Il en est des subventions comme de la mode ! Il y a des moments où il faut être prêt car les sujets sont dans l'air du temps.

Accessibilité, voirie avec le plan de relance des entreprises du BTP, aujourd'hui TEPCV... Notre méthode est d'être prêts, informés, à l'affût. En général, ça marche.

Quelques travaux réalisés en 2015 avec leur coût et les subventions :

- Travaux de voirie pour 16 206 € avec une subvention de 25 % du CD 70.
- Le mur le long du ruisseau de la Grand fontaine et la pose d'un miroir rue de Bois d'Ard : 6 486 € avec 1 600 € de subventions au titre des amendes de police.

- Matériel pour les employés municipaux : tracteur-tondeuse, compresseur pour 4 500 €.
- Remplacement de 2 bornes-incendie rue de la Beurrerie et quartier de la Gare du tram pour 4 107 €
- Pose d'un portillon accès pompiers dans la clôture de la salle de convivialité pour 1 528 €.
- Tubage de la cheminée de la mairie et remplacement du poêle à bois pour 2 716 €
- Pose d'équipements aux normes pour les illuminations de Noël sur les poteaux électriques et achat de décorations pour 2 928 €.
- Amélioration de l'éclairage public Quartier de la gare du Tram et le parking de la Société Saônoise avec passage à des lampes LED plus économes en énergie pour 6 168 €
- Création d'une mezzanine dans l'atelier municipal de la Maison Simoës pour le stockage pour 1 694 € + travail CM ;
- Achat et pose de nouvelles structures pour l'aire de jeux : 8 874 €.

Tous ces équipements liés à la mise aux normes et à la sécurité ont permis d'obtenir une subvention de l'Etat de 6 405 € en DETR et 3 512 € du SIED.

Enfin, le dossier le plus visible de 2015 est l'accessibilité de la mairie (salle de réunion et secrétariat). Ce dossier sera soldé début 2016 pour un coût de 62 000 € avec 30 900 € de subventions de l'Etat (15 500) et du CD 70 (15 400).

L'accessibilité de la mairie a nécessité plusieurs réunions (maître d'œuvre, commission d'accessibilité, ABF) et différents projets. Nous avons failli avoir un ascenseur élévateur devant la mairie ! Il semblerait, de l'avis général, que les travaux réalisés soient réussis tant en fonctionnalité qu'en esthétique. Comme quoi nous avons bien fait de remettre plusieurs fois l'ouvrage sur le métier sans nous décourager.

Voilà globalement retracée l'année 2015. Ce n'est pas exhaustif et c'est sans doute déjà long et je l'espère, pas trop indigeste.

Je terminerai rapidement par les pistes de réflexion pour 2016 et les années à venir ;

Je voudrais dire 2 mots sur Internet. Légitimement, il nous revient beaucoup de difficultés d'accès. Nous sommes dans une économie de marché et les opérateurs historiques que vous connaissez tous investissent sur les territoires avec beaucoup de clients potentiels. Pour pallier cela et éviter ou contenir la fracture dite numérique entre ruraux et urbains, le CD 70 avec les com de com a créé le syndicat HSN qui prévoit à l'horizon 2020 l'alimentation en très haut débit par fibre optique en porte à porte pour la majorité des communes de HS. Il faudra encore du temps mais ça avance et comme c'est lointain, j'ai travaillé avec HSN pour que Villers soit dès 2016 dans un programme de montée en débit. Au 3^{ème} trimestre, notre NRA devrait être adapté (complété). On devrait passer de 512 ko à 2 à 3 Mégaoctets dans l'attente de la fibre en porte à porte. J'ai attendu pour communiquer. Maintenant, l'information est publique.

L'année 2016 devrait être une année intermédiaire qui prépare l'avenir. Certes, il y aura les travaux habituels de voirie et l'achat de matériel. Au niveau de la forêt, le projet de desserte forestière et la création de piste en limite de la forêt avec Meurcourt va connaître sa phase opérationnelle au second semestre. Le dossier technique et financier a été validé et les subventions obtenues.

Mais en 2016, le Conseil municipal va travailler sur 2 dossiers difficiles qui s'étaleront sur plusieurs années et nécessiteront le soutien et l'approbation du plus grand nombre. J'ai nommé l'aménagement foncier et l'embellissement du cœur du village.

La commune après beaucoup de concertation et de discussions, a délibéré pour la mise en place de l'aménagement foncier. Les premières réunions devraient se tenir en ce début d'année.

Le cœur du village fait l'objet de notre réflexion depuis déjà plusieurs années et on reculait face à la complexité et au coût. Par ailleurs, il est lié à l'aménagement foncier. Désormais, c'est parti... Ces 2 dossiers sont sur les rails. Nous avons déjà validé avec le SIED l'enfouissement des lignes électriques dans un premier temps au centre de la commune, et une étude pour l'embellissement du village a déjà été réalisée avec le CAUE.

Ce dossier aussi va nécessiter l'avis et l'approbation des habitants. Une réunion d'information et de concertation sera organisée. Ces 2 derniers sujets, aménagement foncier et aménagement – embellissement du cœur du village sont liés et devraient nous occuper plusieurs années avec comme objectif de travailler dans l'intérêt collectif tout en restant à l'écoute des intérêts particuliers légitimes. On sait que là, beaucoup de dialogue va être nécessaire.

Pour terminer, je voudrais adresser des remerciements d'abord à nos partenaires avec lesquels la commune entretient de bonnes relations :

- Le SICG pour les questions scolaires. Le groupe scolaire a ouvert ses portes à la rentrée de septembre 1995. Déjà 20 ans ! Avec Christophe Valot et son équipe d'élus et d'éducateurs, nous avons convenu de fêter ces 20 ans au printemps.
- Le SIEB pour l'alimentation en eau potable. La mairie accueille le secrétariat et le bureau des agents techniques. Le Syndicat construit une nouvelle station de traitement qui devrait être opérationnelle fin 2016 avec des locaux pour ses agents.
- La commune d'Ehuns avec laquelle nous partageons l'église et le cimetière.
- La CCTV avec laquelle les relations sont plus tendues mais qui doit assurer des services importants comme les OM et le péri et extra-scolaire.
- Nous entretenons également d'excellentes relations avec Mme Christelle VEDEL, notre agent ONF et Mme Nathalie CREUSOT, Trésorière de la Commune à l'Hôtel des Finances de Luxeuil.

Je veux aussi remercier l'ensemble des membres du Conseil municipal avec lesquels je travaille dans la confiance et la bonne humeur. Dans un souci d'économie, le Conseil municipal met souvent la main à la pâte. Cela se passe toujours bien sur la base du volontariat et de la compétence. Merci à toute l'équipe toujours présente et studieuse.

Merci aux employés communaux qui entretiennent le village et à Fanny qui sait accueillir à la mairie avec le sourire.

Merci aux associations, l'ACL et l'ACCA qui animent le village et au Club des 4 tilleuls qui se réunit une fois par mois et assure le lien social entre les anciens.

Et pour finir, merci à vous, les habitants de Villers, avec lesquels le Maire et les conseillers municipaux entretiennent des relations constructives, voire agréables ou amicales.

Globalement !

Nous vivons au quotidien dans un monde compliqué, qui change, qui est souvent dans la compétition, qui peut être violent ! Les récents événements parisiens illustrent tristement ce monde compliqué, violent, intolérant dans lequel nous vivons.

Si vous m'autorisez une confiance personnelle, il faut quelques ressorts pour que les élus s'engagent au service des autres et dans la gestion publique. Je vous dirai que pour moi, l'un de ces ressorts est cette idée que j'espère pas complètement utopique, que le monde que l'on construit ici ensemble, que notre village, que Villers peut rester, doit rester un lieu où les valeurs de la République, Liberté, Egalité, Fraternité et Solidarité ont un sens au quotidien.

C'est le souhait que je forme devant vous en vous réitérant mes meilleurs vœux pour 2016.

Merci.